



LE TAMBOUR

Oyez...Oyez...

SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- le cadastre

La Mairie

- Conseil Municipal, extrait du: 10 Août 2015
- Les commissions
- Les Adjointes Techniques
- État Civil
- Infos—Site internet



La Vie du Village

- Les Marchés Gourmands
- Numéros d'urgence
- Info Pompiers de Lesparre

Les Associations Culturelles

- Activités
- Festivités
- Journées du Patrimoine

Secrétariat de la Mairie

Reprise des horaires d'hiver
Lundi, mardi, jeudi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Vendredi de 14h à 18h

Agence Postale

Tous les jours sauf le vendredi
de 9h à 11h30

Coordonnées

1, place Edouard Lardiley,
33340 St. Christoly de Médoc
Tél/Fax: 05.56.41.53.07
mairie.de.stchristolymedoc
@wanadoo.fr

Prochaine parution
janvier 2016



Le mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens, chers Amis,

La tentation du repli sur soi, le refus de percevoir le monde qui nous entoure, le déni de la réalité, la peur de rejoindre le grand mouvement planétaire auquel nous assistons aujourd'hui, voilà ce qui nous menace le plus.

Nous faisons partie de cette humanité, notre avenir aussi bien en tant que citoyen d'une petite commune que citoyen du monde passe obligatoirement par une ouverture aux autres.

L'Europe vit actuellement des bouleversements importants, qui vont déterminer notre avenir et surtout celui de nos enfants. Tout cela semble bien loin vu d'une petite commune du Médoc qui essaye de faire évoluer ses projets.

Malgré une situation difficile due à la baisse des dotations de l'État, la municipalité mène plusieurs projets de front : accessibilité des bâtiments communaux, réhabilitation d'une partie de l'école, pose de ralentisseurs route de Saint-Yzans, réfection d'une partie des trottoirs face à la place de l'Église, présentation du projet du Port au nouveau conseil portuaire puis signature de la convention de maîtrise d'ouvrage avec la communauté des communes Cœur Médoc.

Bien que l'État nous impose de plus en plus de charges, nous essayons de mener à bien ces projets.

Les marchés gourmands cet été ont suscité enthousiasme et convivialité et ont participé à la promotion et à la découverte de notre village et surtout de notre Port pour bon nombre de touristes.

Les projets culturels sont un vecteur de développement et d'ouverture. La réussite et l'engouement suscités pour les deux expositions le prouvent !...

Nous sommes du fait de notre situation géographique au cœur du développement estuarien, nos atouts sont indéniables et nous travaillons avec les communes voisines sur des projets touristiques. C'est l'un des vecteurs peut-être le plus important de notre futur développement.

Pourtant tout ce qui peut créer du lien et nous faire éprouver de l'empathie ne peut être que bénéfique pour l'avenir, chaque pierre apportée à l'édifice humain est important, aussi petite soit elle !...

Stéphane POINEAU
Maire de Saint Christoly de Médoc

Tournée Générale de Conservation Cadastre et des Mutations

Mesdames et Messieurs les propriétaires fonciers sont informés que le géomètre du cadastre effectuera la mise à jour du Plan Cadastral de la commune au cours de la période du 01/09/2015 au 30/11/2015. Il s'agit de mettre à jour les bases des impôts directs locaux, les diverses taxes assimilées et à actualiser le plan cadastral des communes du département. L'extrait de l'Arrêté Préfectoral du 4 février 1998 est affiché en Mairie.



LA MAIRIE

ÉTAT CIVIL

Mariages:

Samedi 25 juillet 2015

*Horna Mathieu et
Monteilh Sabrina

Samedi 22 Août 2015

*Bournac Philippe et
Blanchet Marcelle



INFOS

Une société (CIDEOS) va remplacer les lanternes qui ne sont plus aux normes, suite au marché du SIEM. (travaux pris en charge à 80% par le SIEM). Durée des travaux : du 07/09 au 30/10/2015.



LISTES ÉLECTORALES

Mesure exceptionnelle

« les nouveaux habitants de la commune sont invités à s'inscrire sur les listes électorales avant le

30 septembre 2015

afin de participer aux élections régionales des 6 et 13 décembre prochain.

Pour cette inscription se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent. »

Site Internet

Le site internet officiel de la mairie est en construction. Il sera entièrement dédié à notre village. Nous vous tiendrons au courant lors de sa mise en ligne.

Extrait du Conseil Municipal

Le conseil Municipal s'est réuni lundi 10 Août 2015 à 18h

Les TAP : Sur les trois options présentées, il a été retenu le choix suivant.

Création d'un service commun:

mise à disposition du personnel communal auprès de la CDC.

FDAEC : « les travaux éligibles concernent tous les travaux d'investissement (Voirie, équipements communaux ainsi que l'acquisition de matériel ou de mobilier) lorsque ceux-ci relèvent de la section d'investissement et sont effectués sous maîtrise d'ouvrage communale.(...) Le taux de financement du FDAEC est calculé sur le coût de l'opération (...) et ne peut dépasser 80% du coût HT. »

(Extrait du règlement 2015 du FDAEC)

Le conseil a donc décidé

- l'achat de 20 tables et 40 bancs
- l'acquisition d'un camion benne d'occasion
- D'effectuer les travaux d'accessibilité à la mairie

Le total des dépenses d'investissement pour la subvention du FDAEC 2015 est de 12623.99€ TTC.

Nouvelle répartition des commissions:

- **Finances:** MM. Poineau - Peyruse - Auriol - Ruiz
- **Appel d'Offre:** MM Poineau - Peyruse - Auriol - Ruiz
- **Voirie, Eclairage:** M.Peyruse - Mmes. Macaigne - Rabiller - Degas
- **Bâtiments Municipaux, Patrimoine:** M.Peyruse - Mmes. Macaigne - Clipet - Rabiller - Chein - Bouteillier
- **Animation Communale, Communication:** MM. Ruiz - Peyruse - Mmes. Clipet - Degas - Rabiller - Chein
- **Eaux, Assainissement:** MM. Poineau - Peyruse - Auriol - Gaye - Mmes. Rabiller - Degas
- **Port:** MM.Poineau - Peyruse - Ruiz - Auriol - Mmes. Macaigne - Degas
- **Environnement, Communaux, Fossés:** MM. Poineau - Peyruse - Gaye - Mmes Clipet - Degas
- **Tourisme et Culture:** MM. Poineau - Ruiz - Auriol - Mme. Bouteillier
- **Urbanisme:** MM. Poineau - Peyruse - Mme. Rabiller

Travaux des Adjointes Techniques

- . Élagage des marronniers sur la place, de la vigne vierge sur la façade de l'école ;
- . Fabrication et installation de la barrière de protection au port ;
- . Réparation des poubelles du port (suite au vandalisme) ;
- . Réparation des gouttières de l'école, enlèvement de l'antenne et de l'ancienne cheminée de la Mairie (inutilisables) ;
- . Installation buvette et rangement après les marchés (poubelles) ;
- . Préparation des futurs travaux de l'école ;
- . Préparation des futurs travaux d'accessibilité ;
- . Entretien de la voirie (rebouchage des trous) ;
- . Tout ceci en plus de l'entretien courant : caniveau, tonte au port, devant l'école, des prés, des bas-côté, rotofil ...

LA VIE DU VILLAGE

VINITHON



Agir Cancer Gironde collecte tous les bouchons en liège, aidez nous en déposant vos bouchons à la Mairie. Merci.

Le Columbarium

Des places sont disponibles.

NUMEROS D'URGENCE

15-SAMU

17-POLICE

18-POMPIERS

115-SAMU SOCIAL

(Hébergement d'urgence)

3237- Pharmacie de Garde

119-Enfance en Danger

*Centre Anti Poison

05.56.96.40.80

*SOS MÉDECINS

National: 3624

Bordeaux : 05.56.44.74. 74

*Polyclinique de Lesparre

05.56.73.10.00

112-Tous types d'urgence depuis tous les pays européens. Appel gratuit depuis un téléphone fixe ou public.

Arbre de Noël du village

L'arbre de Noël du village aura lieu le samedi 19 décembre au foyer rural à 15h30. Spectacle, Père Noël et Goûter vous y attendront.

Le repas des Anciens

Aura lieu au Foyer Rural début janvier 2016. La date vous sera communiquée ultérieurement.

La Gerbaude

Le repas des vendanges se tiendra le dimanche 18 octobre à midi au foyer rural. Menu et prix à déterminer prochainement.

Le Marché Gourmand du Port de Saint Christoly de Médoc

Cabanes....pas cabanes...??? That is the question !...Et bien, non, pas de cabanes cet été au port. Trop contraignant, gros investissement, difficile à gérer pour les commerçants. Alors décision a été prise de lancer sur le port un marché nocturne à la place. Beaucoup moins lourd et plus facile à organiser. L'idée a fait son chemin ...et les « Mercredis Gourmands » ont vu le jour et sont devenus un véritable rassemblement des communes environnantes et de nombreux touristes. Depuis la fête de la musique le 21 juin, les mercredis gourmands sont montés *créchendo* pour atteindre les 450/500 personnes environ le 19 août. Sud Ouest titre « Succès tonitruant du marché gourmand ». Les emplacements et la buvette ont laissé de jolies recettes à la Mairie. C'est une belle réussite pour une première édition. Affaire à suivre....



Le samedi 29 Août a clôturé les festivités d'été avec un dernier marché gourmand et un superbe feu d'artifice tiré sur le port. Merci aux commerçants, aux organisateurs, aux bénévoles et à tous les participants sans qui rien n'aurait pu se faire.



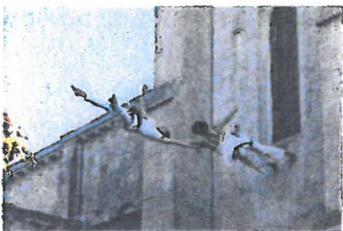
Information du centre d'incendie de Lesparre

Situé au cœur du Médoc le centre d'incendie et de secours de Lesparre recrute !...

Vous êtes majeur, disponible, sportif et souhaitez donner du sens à votre temps de libre, l'activité de sapeur-pompier volontaire est peut être faite pour vous. Acteur important du secours en France, cette activité représente un véritable engagement citoyen. C'est aussi adhérer aussi bien à des valeurs morales qu'à l'esprit d'équipe. A l'issue d'une formation qualifiante, vous participerez à la réalisation des missions du sapeur-pompier, regroupées autour du secours à personnes, de la lutte contre l'incendie ou de la protection des biens et de l'environnement. Pour plus de d'information, veuillez-vous renseigner directement au centre d'incendie et de secours de Lesparre.

LES ASSOCIATIONS CULTURELLES

Association
« Pour St-Christoly »
poursaintchristoly
@gmail.com



Association
« Les Amis de L'Église
St. Christophe »

Présidente : Caroline Queyrel
Trésorière : Hélène Ruiz
Secrétaire : Renée Guichené
07.70.04.88.35
caroline.queyrel@orange.fr
www.facebook.com/
eglisesaintchristolymedoc



**Samedi 19 Dimanche 20
Septembre 2015**

A l'occasion des
Journées du Patrimoine,
l'église sera ouverte aux
visiteurs .

Dimanche Vide Grenier
Place de l'église,
à partir de 7 h, sans
réservation, 2€ le mètre li-
néaire, gratuit pour les habi-
tants du village.

Buvette et restauration sur
place ou à emporter.
Paëlla, burgers, salades gour-
mandes, calamars, huîtres et
les crêpes de Nat et Vero...

Publication : La Mairie
Rédaction : Commission Communi-
cation
IPNS Tirage 250 Exemplaires.

Cet été n'a pas été de tout repos pour les associations culturelles de notre village.

L'exposition Edgard Pillet « De l'équilibre d'abord » organisée par l'association « Pour Saint Christoly », s'est terminée le 19 juillet. Elle a été un vrai succès avec plus de 800 visiteurs. Le cocktail d'inauguration proposé par Mimi Thorisson en présence des officiels du département, le marché des producteurs, les animations, le spectacle de voltige sur la façade de l'église par la compagnie « Pichenibulle », l'orchestre de jazz « Quinte & Sens », ont attiré de nombreuses personnes et touristes qui ont pu découvrir notre village et ses atouts.

L'association

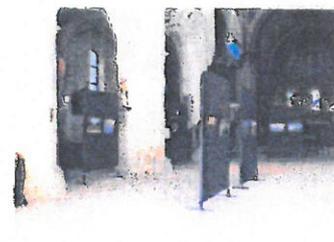
-Remercie vivement ses adhérents, les bénévoles et les Châteaux Viticoles qui ont contribué au succès de cette exposition.

-Annonce que son assemblée Générale se tiendra le samedi 10 octobre à 10h, à la suite de laquelle ses adhérents sont invités à partager un verre de l'Amitié.

-Informe que la gestion du site Internet de l'association lui revient en plein exercice (financier et mises à jour) suite à la décision du conseil municipal.



De son côté l'exposition « Premier Pas » du jeune photographe Simon Coffinières organisée par l'association « Les amis de l'église Saint Christophe » s'est terminée le 29 août autour du verre de l'amitié après avoir reçu plus de 1000 visiteurs depuis son vernissage le 20 juin. C'est une très belle expérience et une formidable réussite qui a permis de faire connaître notre village, notre église et ses trésors cachés. L'association remercie les bénévoles et leurs amis qui les ont aidés dans cette aventure.



Organisateurs de Lotos. Que dit la Loi

Il faut respecter les conditions définies par la loi du 21 mai 1836 sur la prohibition des loteries, complétée par la loi du 9 mars 2004, dite loi Perben.

Démarches obligatoires

- **Mairie** : autorisation de la manifestation, avis favorable de la commission de sécurité pour un local ouvert au public (en particulier, si la manifestation accueille plus de 1500 personnes dans un lieu non prévu à cet effet, il est en effet nécessaire de prévenir la Commission communale de sécurité).
- **Gendarmerie ou au commissariat** : déclaration de manifestation.
- **SACEM** : déclaration de la manifestation 3 semaines avant, état des recettes et programme musical dans les 10 jours.
- **Assurances** : déclaration de la manifestation.
- **Direction des Affaires Sociales et Sanitaires** de votre département : en cas de buvette ou d'un stand de nourriture.
- **Impôts** : il est nécessaire d'informer la recette locale des impôts 24h avant que l'événement se réalise qu'il soit ou non exonéré d'impôts et envoyer un relevé détaillé des dépenses et recettes dans les 30 jours.
- **Préfecture** : autorisation si le loto est ouvert au grand public (l'autorisation préfectorale n'est pas nécessaire si celui-ci est destiné à un public restreint. Dans le cas contraire, une demande d'autorisation doit être adressée à la préfecture indiquant également le nombre de cartons émis, le prix des cartons, le nombre de lots mis en jeu, la valeur des lots).

HORAIRES SCOLAIRES 2015-2016

	St Christoly	Ordonnac	St Yzans	Couquèques
Lundi Jeudi	9h10 - 12h10	9h30 - 12h30	9h20 - 12h20	9h00 - 12h00
	13h40 - 15h55	14h00 - 17h00	13h50 - 16h50	13h30 - 15h00
	<i>15h55 - 16h40</i>			<i>15h00 - 16h30</i>

mardi vendredi	9h10 - 12h10	9h30 - 12h30	9h20 - 12h20	9h00 - 12h00
	13h40 - 15h55	14h00 - 15h30	13h50 - 15h20	13h30 - 16h30
	<i>15h55 - 16h40</i>	<i>15h30 - 17h00</i>	<i>15h20 - 16h50</i>	

mercredi	8h55 - 11h55	9h15 - 12h15	9h05 - 12h05	8h50 - 11h50
-----------------	--------------	--------------	--------------	--------------

Les horaires en italique correspondent aux temps d'accueil périscolaire

HORAIRES BUS 2015-2016

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

MATIN		SOIR	
ARRÊT	HEURE	ARRÊT	HEURE
Ordonnac (Plautignan)	8h20	Couquèques (école)	16h35
Ordonnac (Lussan)	8h23		
Ordonnac (école)	8h28	St Christoly (école)	16h45
Ordonnac (Peyressan)	8h31		
		St Yzans (école)	16h55
St Yzans (école)	8h35		
St Yzans (Queyzans)	8h42	Ordonnac (école)	17h05
		Ordonnac (Lussan)	17h11
St Christoly (le sablonat)	8h45	Ordonnac (Plautignan)	17h13
St Christoly (école)	8h48	Ordonnac (Peyressan)	17h15
Couquèques	8h55	St Yzans (école)	17h16
		St Yzans (Queyzans)	17h24
St Christoly (école)	9h00		
		St Christoly (le sablonat)	17h25
St Yzans (école)	9h10	St Christoly (école)	17h26
Ordonnac (école)	9h20	Couquèques (école)	17h31

mercredi

MATIN		SOIR	
ARRÊT	HEURE	ARRÊT	HEURE
Ordonnac (Plautignan)	8h10	Couquèques (école)	11h50
Ordonnac (Lussan)	8h13		
Ordonnac (école)	8h18	St Christoly (école)	12h00
Ordonnac (Peyressan)	8h21		
		St Yzans (école)	12h10
St Yzans (école)	8h25		
St Yzans (Queyzans)	8h32	Ordonnac (école)	12h20
		Ordonnac (Lussan)	12h26
St Christoly (le sablonat)	8h35	Ordonnac (Plautignan)	12h28
St Christoly (école)	8h38	Ordonnac (Peyressan)	12h30
Couquèques (école)	8h45	St Yzans (école)	12h31
		St Yzans (Queyzans)	12h39
St Christoly (école)	8h50		
		St Christoly (le sablonat)	12h40
St Yzans (école)	9h00	St Christoly (école)	12h41
Ordonnac (école)	9h05	Couquèques (école)	12h46